FRC 3935
Case FRC 14894

CANGE

OU

LE COMMISSIONNAIRE DE SAINT-LAZARE.

FRAGMENT D'UN POËME SUR LA BIENFAISANCE;

PAR LE COMTE DE BOISSY-D'ANGLAS.

PRIX : 1 FR.

RÉIMPRIMÉ ET VENDU AU PROFIT DE LA Ve CANGE.
SE TROUVE CHEZ ELLE, RUE BAILLET, No 3, A PARIS.

1825.

THE NEWBERRY LIBRARY

Le *Poëme de la Bienfaisance,* dont fait partie le Fragment que l'on réimprime ici au profit de la veuve Cange, se trouve dans le tome second des *Études littéraires et poétiques d'un Vieillard* (1), par le comte de Boissy-d'Anglas.

(1) Six volumes in-12, ornés d'un très-beau portrait. A Paris, chez Kleffer, éditeur, rue d'Enfer, n° 2, et chez les principaux Libraires de la capitale.

CANGE

OU

LE COMMISSIONNAIRE

DE SAINT-LAZARE.

Non, je n'oublîrai point ta générosité,
O Cange ! si touchant dans ton obscurité,
Quelle haute leçon pour la dure opulence,
Et combien de vertus ornent ton indigence !
Attaché dès l'enfance à l'asile pieux
Qu'avait fondé Vincent dans des temps plus heureux,
Long-temps il y reçut le nom sacré de frère.
Des plus riches bienfaits souvent dépositaire,
En les portant au pauvre il apprit à souffrir,
Et témoin de ses maux il sut y compatir.
Mais la terreur bientôt, exécrable puissance,
Sous un sceptre sanglant vient asservir la France :
Son empire est partout, son trône est à Paris ;
Et le crime usurpant le glaive de Thémis,
En frappe à chaque instant la vertu, la science,
Et ne respecte rien, pas même l'indigence.

Partout des échafauds et partout la prison :
Une vapeur funèbre a noirci l'horizon;
On s'évite, on se craint, la sombre inquiétude
Des plus doux sentimens remplace l'habitude.
L'amour n'a plus de feux, l'hymen plus de douceurs,
Et le seul désespoir répand encor des pleurs.
Toujours insatiable en sa fureur barbare,
Le pouvoir en cachots a changé Saint-Lazare;
Et cet hospice saint, propice à tant de maux,
N'offre plus au malheur que la nuit des tombeaux.
C'est là qu'André Chénier, Roucher, les deux Trudaines,
Attendant l'échafaud, gémissent dans les chaînes;
Et regrettant le bien qu'ils eussent fait un jour,
Pleurent sur leur pays, asservi sans retour.
Cange, toujours fidèle à ce lieu de misère,
S'est fait de la prison le commissionnaire;
De la porte fatale il habite le seuil;
Et chaque jour en pleurs à leurs parens en deuil,
Il va, des malheureux captifs dans cette enceinte,
Rappeler l'infortune et redire la plainte,
Pour eux des gens de bien invoquer la pitié
Et ranimer surtout la mourante amitié.
Le cruel abandon, surpassant tout le reste,
Sans lui de tant de maux serait le plus funeste;
Mais leur détresse ici trouve un constant soutien,
Et d'eux et de ce monde il est l'heureux lien;

Ainsi la pauvreté connaît la bienfaisance.
Le riche d'autrefois que flattait l'opulence,
Est heureux aujourd'hui de recevoir ses soins,
Et souvent n'a que lui dans ses pressans besoins.
Dans ces nuits sans repos, dans ces jours de souffrance,
Attendant son retour ou cherchant sa présence,
Ces captifs malheureux se disent ses récits,
Et l'espoir qu'ils font naître apaise leurs ennuis.....
Ah! dans ce rang obscur, quelle vertu sublime,
Et qu'un tel dévoûment est noble et magnanime!
Souvent même en son nom, à nos affreux tyrans
Il ose demander la fin de ces tourmens;
Mais en vain auprès d'eux sa vertu se déploie,
« *La barbare prison ne lâche point sa proie;* »
Toutefois, s'il ne peut obtenir ce succès,
Chaque jour est marqué par ses nombreux bienfaits.
Vous pouvez l'attester, ô vous dont la souffrance,
Fut le constant objet de sa noble assistance,
Vous dont il soulageait les cruelles douleurs,
Vous dont il consolait les familles en pleurs!
Publiez sa vertu, quand sa main tutélaire,
De deux jeunes époux apprenant la misère,
Du prix de son travail soutint leur pauvreté.
Ils n'avaient pas toujours connu l'adversité;
Mais du toit paternel l'héréditaire aisance
Avait trop tôt, hélas! fait place à l'indigence;

Ils souffraient sans se plaindre, et cachant leurs douleurs,
Subsistaient en secret du fruit de leurs labeurs,
Quand un malheur subit vint les frapper encore :
On arrache l'époux à l'objet qu'il adore ;
Le rapport mensonger d'un lâche délateur,
Des prisons de la mort lui fait subir l'horreur ;
On l'y plonge ; et dès lors sa femme infortunée,
Seule et sans nul appui, gémit abandonnée,
Et ne doit bientôt plus qu'aux dons de la pitié,
Le pain souvent en vain par ses pleurs mendié.
Bientôt par son époux, Cange envoyé près d'elle,
Contemple avec effroi sa souffrance mortelle :
Quel spectacle, grand Dieu, pour ses yeux bienfaisans !
Et quel besoin pour lui d'adoucir ses tourmens !
La pâleur de la mort, la farouche tristesse,
De la faim qui se tait, la funeste faiblesse ;
Et l'affreux désespoir qui sillonnant ses traits,
Sur son front jeune encor a flétri ses attraits....
« Votre époux, lui dit Cange, à Saint-Lazare même,
» A d'un ancien ami trouvé le bien suprême ;
» Il a pu recourir à sa vieille amitié,
» Et d'un modique emprunt j'apporte la moitié. »
Honteux de ce mensonge, heureux de sa visite,
Il dit, laisse un peu d'or, et retourne au plus vite,
Rejoindre l'autre époux, et lui dire ces mots :
« Une âme généreuse a pitié de vos maux,

» La fortune envers vous est un peu moins jalouse ;
» Et voici l'heureux prêt qu'a reçu votre épouse : »
Puis offre un don semblable, et ce double secours,
De ces infortunés prolonge encor les jours.
Cange continuant à calmer leur misère,
Avec eux du travail partage le salaire,
Et laisse croire encor à leurs cœurs attendris,
Que par d'autres bienfaits leurs maux sont adoucis.....
Enfin, un jour plus pur se lève sur la France,
Et du neuf thermidor la tardive influence,
Brise de nos tyrans le sceptre ensanglanté ;
Et sous l'abri des lois place la liberté :
De la vertu partout on entend le langage,
La justice en tous lieux s'unit au vrai courage.
La tyrannie en vain tente un nouvel effort,
On n'obtient pas deux fois l'empire de la mort :
La sanglante anarchie agite en vain sa tête,
Elle a perdu son glaive ainsi que sa conquête,
Sa torche s'est éteinte ; et ses agens pervers,
Dignes fils de Satan sont rentrés aux enfers.
Mânes de Mirabeau, de Thouret, de Barnave,
Vous êtes consolés, Paris n'est plus esclave :
Le vandalisme impur s'enfuit de toutes parts ;
La France a reconquis le sceptre des beaux-arts ;
Le talent reparaît ; et la noble éloquence
Remonte à la tribune, et reprend sa puissance....

Un seul jour a rendu leur honneur aux Français ;
Ah ! puissent d'autres jours ne l'obscurcir jamais !
Puissent d'autres lauriers que ceux de la victoire,
Lui rendre le bonheur et consacrer sa gloire !....
Mais qui pourra calmer tant d'amères douleurs,
Réparer tant de maux et sécher tant de pleurs ?....
La vertu, le courage, et des lois tutélaires :
Qu'on ouvre des prisons les cachots arbitraires,
Qu'on supprime à jamais les sanglans tribunaux,
Et que l'homme de bien n'ait plus peur des bourreaux.
On le fait ; et long-temps la France désolée,
Un peu de temps du moins paraîtra consolée...
De Saint-Lazare ainsi les cachots sont ouverts,
Et des amis de Cange on a brisé les fers :
Ces époux réunis se racontent leurs peines,
Le dénûment de l'un et de l'autre les chaînes ;
Parlent des vrais amis qui les ont secourus,
Et rendent grâce au ciel de leurs nobles vertus.
Mais qui sont ces amis ?... C'est un seul homme, un ange ;
Quel est-il ?... on s'explique, on le trouve : c'est Cange ;
Cange, dont la sublime et sainte charité,
Soulage en l'honorant la faible humanité...

NOTE.

L'ACTION généreuse de Cange est de la classe de celles qu'on a le plus de plaisir à rappeler, parce qu'elle ne s'environne d'aucun regret, et que le caractère qui l'a produite ne laisse apercevoir aucun sentiment qui ne soit pur. L'amour de la gloire enfante souvent de belles actions; mais ceux à qui il les inspire ne sont pas désintéressés sur le prix qui les récompense : ce prix est noble sans doute, mais enfin c'est un salaire auquel on a songé quand on a agi pour l'obtenir. Le héros brave la mort dans le combat, mais il poursuit l'empire du monde; la bienfaisance seule inspire des actes qui n'ont de mobile qu'elle-même. Cela peut se vérifier dans les petites choses comme dans les grandes, et voilà pourquoi Luxembourg, que j'ai déjà cité, au moment de quitter la vie, dans ces instans où la raison humaine, dépouillée de toutes les illusions, n'apprécie les choses que ce qu'elles valent, aimait mieux le souvenir du moindre secours donné au pauvre, que celui de la plus brillante victoire. Dans le fait particulier que j'ai raconté, le bien s'est fait uniquement pour lui-même. Cange ne pouvait attendre d'autre récompense que le bonheur que fait éprouver la vertu à ceux qui sont dignes de la pratiquer; il n'avait rien négligé pour que son action ne fût jamais connue; et quand elle l'aurait été, quel prix en eût-il reçu? les deux époux qu'il obligeait étaient hors d'état de lui en accorder jamais aucun. Celui-ci était à la veille de périr sur un échafaud comme tant d'autres; celle-là était dans la plus cruelle indigence, et sans ressource pour elle-même. Cange avait vu presque journellement tous ceux à qui il avait consa-

cré ses soins, emporter pour jamais dans la tombe le souvenir de sa bienfaisance, et tous ses bienfaits avaient été gratuits... Et quelle délicatesse ne met-il pas dans celui-ci? C'eût été beaucoup que de l'accorder en s'en réservant la reconnaissance, mais il en aurait été payé par ce sentiment; et pour être complétement généreux, il fallait affranchir de son fardeau ceux qui auraient pu être humiliés de recevoir un aussi grand bienfait d'un homme d'une classe aussi inférieure.

La Convention, instruite de ce fait, dans un temps où la vertu n'était pas sans influence sur elle, chargea un de ses comités de le constater, et de lui en faire un rapport exact. Après l'avoir entendu, elle accorda à ce vertueux citoyen une récompense pécuniaire, et un décret fort honorable. Un théâtre s'empressa de reproduire cette belle action : un homme de lettres distingué, M. Sedaine, en fit le sujet d'une pièce de vers; et l'opinion publique honora le Commissionnaire de Saint-Lazare de son suffrage et de son estime. Il avait dans ce même temps donné une autre preuve de sa bienfaisante générosité : son frère venait de mourir à l'armée, laissant trois enfans en bas âge, il les avait adoptés pour les siens, quoiqu'il en eût déjà quatre lui-même. Il mourut peu de temps après, ne laissant, comme on s'y attend bien, à cette nombreuse famille, d'autre héritage que l'amour du travail et que la vertu qui fait qu'on s'y livre, et qu'il fructifie. Sa veuve, devenue infirme, après avoir été constamment portière dans la même maison, pendant plus de vingt ans, sollicite son admission dans un des hospices que la charité publique entretient dans la capitale; mais elle ne l'a pas encore obtenue.

J'ajouterai à ces détails, qui ne peuvent être indifférens aux amis de la bienfaisance, que l'un des fils de ce généreux citoyen, après avoir été compris en 1815 dans le licenciement de l'armée, où il était parvenu, par sa bravoure et sa bonne conduite, à servir comme lieutenant, ne demandant rien à personne, pas même à ceux de qui son père avait été le bienfaiteur, a été obligé, pour subsister, d'établir un café dans le bois ou dans le village de Vincennes, et qu'il y vit heureux, comme on l'est toujours quand on n'a que de vertueux souvenirs. Cependant, on pourrait désirer que le gouvernement ne l'abandonnât pas uniquement à lui-même, non plus que sa mère, plus que septuagénaire. La Convention a donné si peu d'exemples de bienfaisance, qu'on ne peut pas courir le risque de ruiner l'État en l'imitant dans ses actes de générosité.

FIN.

IMPRIMERIE DE BRODARD, A COULOMMIERS.